

Le fauchage tardif et la biodiversité

Du zéro phyto à la biodiversité

Retrouvez dans cette rubrique, à chaque numéro, des informations liées au Plan "abeilles et insectes pollinisateurs" sur la biodiversité, la réduction des pesticides...

Fiche
n° 3

Qu'est-ce que le fauchage tardif ?

Le fauchage tardif (ou raisonné) n'est pas une absence d'entretien, mais un entretien mieux adapté qui permet de concilier les enjeux de sécurité des usagers et de préservation de la biodiversité locale.

Pratiquer le fauchage tardif des zones enherbées, c'est agir pour la biodiversité en laissant à la nature le temps de développer des zones refuges pour les petits animaux et les insectes pollinisateurs. La survie d'un certain nombre d'espèces de plantes est également préservée. Plusieurs avantages qui permettent :

- aux plantes (annuelles mais aussi bisannuelles) de mener à terme leur cycle végétatif et de grainer pour se reproduire,
- de faciliter l'implantation des plantes fragiles, comme les orchidées sauvages,
- de préserver les niches écologiques,
- de réduire le nombre de tontes, donc de déchets verts, mais aussi le coût d'entretien des espaces.

Ainsi :

- Les insectes butineurs peuvent profiter du nectar des fleurs,
- La pollinisation est favorisée,
- Les petits animaux se réfugient facilement dans les herbes et fleurs non fauchées.



Le fauchage tardif peut s'appliquer sur les bords de route, les parcs, les berges.... et potentiellement sur tous les espaces enherbés. Il se rattache souvent à un plan de gestion différenciée des espaces verts (gestion qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins).

VILLE DE MIRECOURT, AIRE DE LOISIRS SOUS LE CHÂTEAU : le site est géré en gestion différenciée et des espaces enherbés sont fauchés en fin de saison (photo : J. Marquis, CAUE 88)

La politique de fauchage du Département des Vosges



Le Conseil Départemental des Vosges (CD88) a initié depuis 2013 une politique de gestion globale différenciée qui s'intègre parfaitement dans le cadre du Plan "Abeilles et insectes pollinisateurs". Il comprend le fauchage tardif, le zéro-phyto et de nouvelles opérations environnementales (lutte contre les plantes invasives, valorisation de la biomasse).

Les préconisations mises en place par le Département en matière de fauchage tardif sont regroupées dans un Document d'Orientation du Fauchage (DOF) et se déclinent suivant le calendrier ci-dessous :

- 1^{ère} période de fauchage - de mai à juillet suivant les secteurs du département : coupe dite de sécurité, avec une seule passe d'engins,
- 2^e période de fauchage - à partir de fin août : coupe en pleine largeur d'accotement.

Dans chaque collectivité, il est également possible de mettre en place des actions favorables à la biodiversité : nous sommes à votre disposition pour échanger sur cette thématique.

Contacts au CD88

Politique de Fauchage :

Jean-Paul ROUHIER - Tél. : 03 29 34 96 31 - jprouhier@vosges.fr

Plan "Abeilles et Insectes pollinisateurs" :

Carine GIGANT - Tél. : 03 29 29 86 96 - cgigant@vosges.fr

Zéro-phyto et Biodiversité :

Valérie AUROY - Tél. : 03 29 29 87 31 - vauroy@vosges.fr

Ressources

- "Les plantes mellifères mois par mois", par Jacques Piquée (éditions Ulmer)
- "Abeilles sauvages et dépendances vertes routières" (ouvrage scientifique de l'Ifsttar)

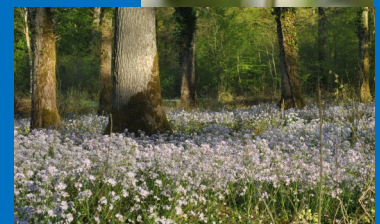


VILLE DE RAMBERVILLERS : quatre hectares de pelouse sont désormais traités en fauche tardive expliquée par la pose d'un panneau d'information (photo : <http://www.ville-rambervillers.fr/espaces-verts-ville-fleurie>)

PLANTES MELLIFÈRES DU MOIS D'AVRIL

Devenez ambassadeur des plantes mellifères et apprenez à reconnaître la biodiversité ordinaire sur les bords des routes, dans les jardins... Apprenez également à la préserver.

La cardamine des prés (synonymes : cressonnette, Saint-Georges, pain d'oiseau) : la Saint-Georges se fête le 23 avril, ce qui correspond



généralement à la pleine floraison de cette gracieuse plante comestible et mellifère. Elle envahit les prairies et les clairières humides avec ses belles fleurs mauves. Elle produit abondamment nectar et pollen.

Le pissenlit officinal (synonymes : dent-de-lion, cramaillet, florin d'or, baraban, salade de taupe) : c'est indéniablement une plante mellifère de grande importance, le pissenlit apportant la première miellée du printemps.

